SG BLACKROCK ACTIONS EURO ISR

Rapport mensuel

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice MSCI EMU Net Total Return (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en investissant essentiellement en actions de sociétés domiciliées ou cotées dans la zone euro, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)

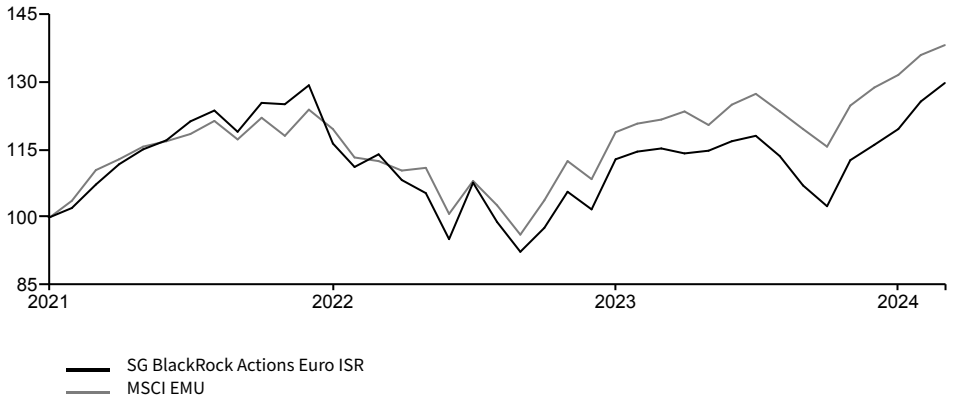

PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement*
Fonds	3,26%	11,79%	12,60%	6,55%	-	8,55%
Benchmark	1,62%	7,27%	13,55%	7,73%	-	10,72%

Performances calendaires	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	14,08%	-21,30%	-	-	-
Benchmark	18,78%	-12,47%	-	-	-

** Performance annualisée*

Source : SG 29 Haussmann

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	15,16%	19,26%	-	-31,20%	
Benchmark	12,05%	15,50%	-	-24,80%	

COMMENTAIRES DE GESTION

Les marchés de la zone euro ont progressé de 4,4 % au cours du mois de mars, clôturant ainsi un trimestre exceptionnellement fort pour les actions de la zone euro. Après deux mois de forte performance des actifs de croissance, ce sont les secteurs "Value" qui ont tiré les fortes performances du marché en mars. Les valeurs cycliques de moindre qualité, telles que les valeurs financières et l'énergie, ont enregistré de bonnes performances, tandis que l'immobilier et les services publics ont également rebondi après une période plus difficile. Les secteurs de la technologie et de la consommation ont sous-performé un marché en hausse. Le secteur technologique a été le plus grand détracteur des rendements relatifs au cours du mois. BESI a été touché par un flux de nouvelles négatives qui a fait chuter le cours de près de 15 %. Des rapports de presse au cours du mois ont suggéré que l'adoption de l'offre de cautionnement hybride de BESI pourrait être plus lente que certains ne l'avaient espéré. Bien que l'adoption à court terme de cette nouvelle technologie puisse être retardée pendant une courte période, nous pensons qu'il est probable que le collage hybride jouera un rôle important dans la production de mémoire à large bande dans les années à venir, et notre opinion à moyen terme sur l'action reste donc inchangée. L'exposition au secteur de la consommation discrétionnaire a également été négative, car l'industrie du luxe a été tirée vers le bas par l'avertissement sur les bénéfices de Kering (qui ne fait pas partie du portefeuille). Alors que le fait de ne pas détenir Kering a été positif, les actions de LVMH ont chuté en conséquence. Le secteur bancaire fut un contributeur positive au cours du mois. Unicredit a été la meilleure performance du mois. La banque italienne a achevé son programme de rachat d'actions et a également réitéré sa confiance lors d'une récente conférence financière. Notre seul investissement dans les services de communication, CTS Eventim, a également apporté une contribution positive. Le vendeur de billets a publié d'excellents chiffres 2023, prouvant la force de l'industrie du spectacle vivant. Les ventes de billets ont augmenté de +20 % en 2023 et l'entreprise s'attend à ce que les revenus augmentent également cette année.

MARS 2024

PART CAPITALISATION EUR	VL
FR0050000688	129,68
Actifs nets	133,74 M€

Niveau de risque et de rendement UCITS (1)

1 2 3 4 **5** 6 7

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

Date de lancement
29 janvier 2021

Forme juridique
Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion
SG 29 Haussmann

Société de gestion en délégation
Blackrock

Dépositaire/Conservateur
Société Générale S.A.

Type d'investisseur
Tout investisseur

Devise de la part
EUR

Valorisation/Soucription/Rachat
Quotidien

Valeur liquidative d'origine
100 EUR

Souscription minimum
1 millième de part

Coûts d'entrée
2%

Coûts de sortie
Aucun

Frais de gestion
2,20%

Frais courants
1,82%

Benchmark (indice de référence)
MSCI EMU
Indice de référence en net dividendes réinvestis

Eligibilité
Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire
PEA

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant : www.sg29haussmann.societegenerale.fr

SG BLACKROCK ACTIONS EURO ISR

MARS 2024

Critères financiers

STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Capitalisation moyenne (M€)	130661
Nombre de positions	40
PER 2023	19.50

10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids	Secteur	Pays
ASML HOLDING NV	9,0%	Technologies de l'information	Pays-Bas
LVMH	7,3%	Consommation discrétionnaire	France
SCHNEIDER ELECTRIC	0.06	Industrie	France
SAP	5,1%	Technologies de l'information	Allemagne
HERMES INTERNATIONAL	4,2%	Consommation discrétionnaire	France
UNICREDIT	4,0%	Finance	Italie
SIEMENS N AG	4,0%	Industrie	Allemagne
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	3,6%	Industrie	Allemagne
VINCI SA	3,3%	Industrie	France
LOREAL SA	3,3%	Biens de consommation de base	France

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS

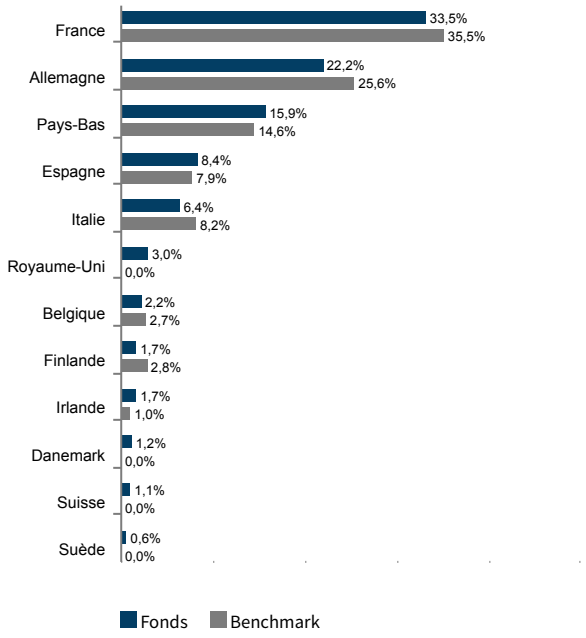

RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS

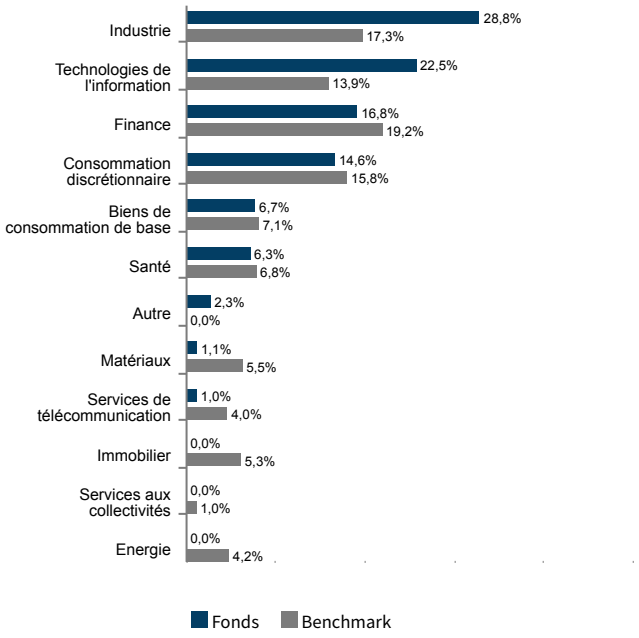

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

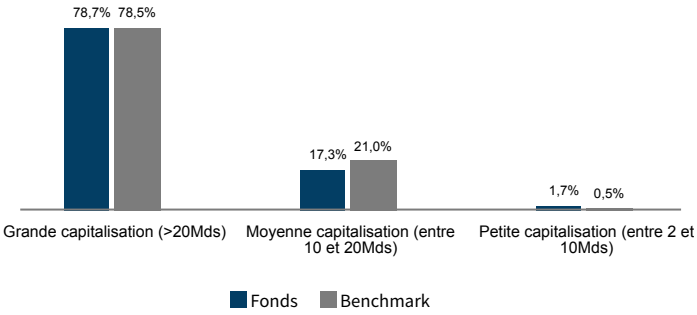

SG BLACKROCK ACTIONS EURO ISR

MARS 2024

Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

	Fonds	Benchmark
Score ESG	**8,3**	**7,8**
Couverture de la notation ESG	*97,30%*	*99,10%*
Note ESG	**AA**	**AA**
Empreinte carbone	**11,4**	**91,2**
Couverture de l'empreinte carbone	*99,50%*	*100,00%*

Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

Score ESG

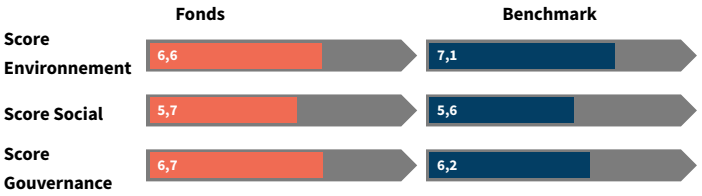

RÉPARTITION PAR NOTES ESG

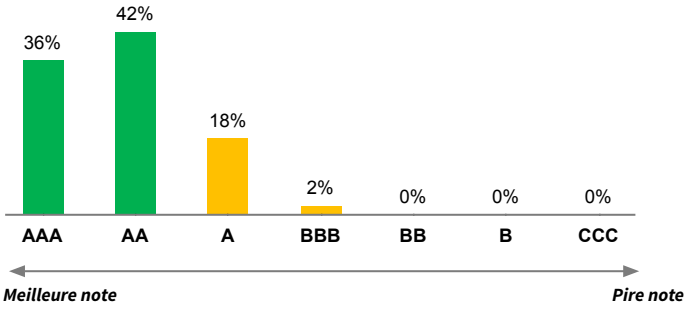

SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

Secteurs	Poids dans le fonds
Jeux d'argent	0,00%
Défense et armement	0,00%
Divertissements pour adultes	0,00%
Tabac	0,00%
OGM	0,00%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS

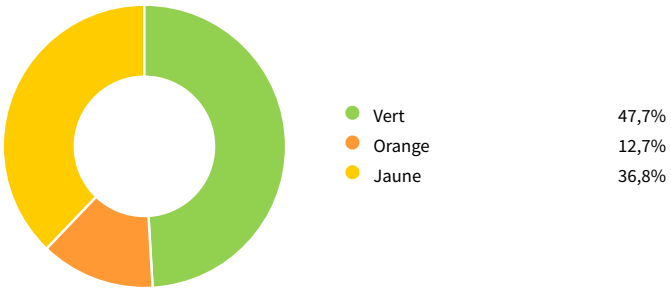

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
SCHNEIDER ELECTRIC SE	28,5%	5,7%
SAP SE	23,6%	5,1%
SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT	12,4%	4,0%
VINCI SA	14,4%	3,3%
FERROVIAL SE	24,1%	1,7%

INDICATEURS D'IMPACT

Environmental

5% **Revenus des solutions à impact durable**
Benchmark: 6,1%
97,2%/100,0%

Gouvernance

85% **Membres indépendants au Conseil d'administration**
Benchmark: 85,5%
99,5%/100,0%

Social

57% **Main-d'œuvre représentée**
Benchmark: 64,1%
87,8%/80,3%

Droits humains

100% **Conformité au Pacte mondial des Nations Unies**
Benchmark: 100,0%
99,5%/100,0%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).
Couverture de la notation fonds/indice (%)
Les données de cette page proviennent de source MSCI et Blackrock.

GLOSSAIRE

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des
performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.
*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par 'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- **Drapeau Vert :** indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- **Drapeau Jaune :** indique un litige qui mérite d'être signalé.
- **Drapeau Orange :** indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- **Drapeau Rouge :** indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :
Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF (HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds.L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008.De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann : https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ N°ADEME: FR231725_01YSGB
BlackRock® est une marque déposée de BlackRock, Inc. et de ses filiales ("BlackRock") et est utilisée sous licence. BlackRock ne fait aucune déclaration ou garantie concernant l'opportunité d'investir dans un produit ou l'utilisation d'un service offert par SG29 Haussmann. BlackRock n'a aucune obligation ou responsabilité en ce qui concerne l'exploitation, la commercialisation, le commerce ou la vente de tout produit ou service offert par SG29 Haussmann.